



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Sursis concordataire provisoire

Date de publication: SHAB - 17.03.2020

Numéro de publication: NA01-000000328

Canton: VD

Entité de publication:

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois,
Rue des Moulins 8, 1400 Yverdon-les-Bains

Sursis concordataire provisoire Fonderie Mécanique de Sainte-Croix S.A.

Entité requérante:

Fonderie Mécanique de Sainte-Croix S.A.

CHE-101.701.554

Chemin de la Jonction 6

1450 La Sagne VD

L'entité requérante a obtenu le sursis concordataire provisoire.

Organe décisionnel:

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois

Rue des Moulins 8

Case postale

1401 Yverdon-les-Bains

Commissaire provisoire:

Monsieur

Julien Greub

Rue de la Paix 6

Case postale 6300

1002 Lausanne

Début du sursis concordataire provisoire: 16.03.2020

Durée du sursis concordataire provisoire: 3 mois

Fin du sursis concordataie provisoire: 25.06.2020

Audience d'homologation du sursis concordataire définitif:

02.06.2020, 09:45 heure

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois

Rue des Moulins 8

1400 Yverdon-les-Bains

Remarques juridiques:

Par décision du 16 mars 2020, communiquée le même jour, la Présidente du tribunal d'arrondissement de La Broye et du

Nord vaudois a accordé à FONDERIE MECANIQUE DE SAINTE-CROIX SA, un sursis provisoire d'une durée de 3 mois et a désigné en qualité de commissaire au sursis provisoire, Monsieur Julien Greub, Rue de la Paix 6, Case postale 6300, 1002 Lausanne.

Il sera statuer sur la demande de sursis concordataire, présentée par FONDERIE MECANIQUE DE SAINTE-CROIX SA, à l'audience du mardi 2 juin 2020, à 9:45 heures, en salle du tribunal, à Yverdon-les-Bains, rue des Moulins 8.

Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour fournir les renseignements qu'ils pourraient posséder sur la situation du débiteur.